

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix * Travail * Patrie
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE DZENG



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace * Work * Fatherland
MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

DZENG COUNCIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04bis
/AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 02/04/2026 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE
DAIDO, LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,
REGION DU CENTRE
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du renforcement du système éducatif, le Maire de la Commune de Dzeng (Maitre d'ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle de Daido, dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

Fouilles ; Fondation - Soubassement ; Béton armé en Elévation ; Maçonnerie ; Enduits- Chapes -Divers ; Plafonds ; Revêtement Scellés ; Charpente - Couverture ; Menuiserie : Bois-Métallique ; Peinture ; Electricité.

3. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois calendaires pour chaque lot**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en un (01) lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 27 000 000 (vingt-sept millions) Francs CFA TTC.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tout candidat qui s'estimera capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'appel d'offres pourra valablement soumissionner.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEDUB, Exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbré et délivré par un organisme ou une institution financière agréé par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, dont la liste figure dans la pièce 15 du DAO, dont le montant s'élève à **540 000 (Cinq Cent Quarante Mille) Francs CFA**.

Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Cette caution de soumission doit être accompagnée du récépissé de consignation émis par le CDEC ou tout autres pièces justificatives attestant le dépôt à la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDEC).

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage (MO) aux heures ouvrables à hôtel de ville de la Mairie de Dzeng, dès publication du présent avis.

Il peut être aussi consulté sur la plateforme COLEPS aux adresses ci-après l'<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Commune de Dzeng dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de (50.000) cinquante mille FCFA, payable auprès de la recette municipale de la Commune de Dzeng. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

12. Remise des offres :

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de Dzeng, auprès du Service Chargé des Marchés Publics, le **05/05/2026 à 12 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04bis/AONO/CDZENG/CIPM/2026
DU 02/04/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL
A L'ECOLE MATERNELLE DE DAIDO, DANS LA COMMUNE DE DZENG,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

« En procédure d'urgence »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"avec précision du lot a soumissionner

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ; Les plis non-conformes au mode de soumission ;

- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le ~~05/05~~ **06/05/2026 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Dzeng dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Dzeng sise à Dzeng -Ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Un critère peut être à la fois éliminatoire et essentiel

15.2 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission timbrée accompagné du recépissé de consignation de la CDEC à l'ouverture des plis ;
2. Absence de l'attestation de catégorisation,
3. Absence de la charte d'intégrité ;
4. Absence de l'engagement social et environnemental ;
5. Absence d'une preuve d'acceptation des conditions du marché ;
6. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
7. Absence du rapport de visite du site assortie des photos signées sur l'honneur ;
8. L'absence sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des 05 derniers années ;
9. Note technique inférieure à 4 sur 6 par rapport aux sous-critères essentiels
10. Offre administrative non conforme ou incomplète au-delà de quarante-huit (48) heures
11. Offres financières incomplètes ;
12. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

15.3 Critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	Oui/Non
5	Moyens matériels	Oui/Non
6	Capacité financière de l'entreprise	Oui/Non

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis, dont l'offre est évaluée la moins-disant.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Dzeng. Tel. : 694618775/699653339

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517.

Dzeng, le 06 AVR. 2026

Le Maire de la Commune de

Dzeng

(Maitre

d'Ouvrage)



Mme Monique Efoe Nkamga

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Maire Dzeng
- Président CIPM/Dzeng
- CHRONO
- ARCHIVES